

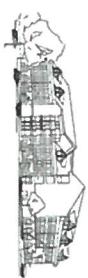
PV décisionnel assemblée des délégués, comptes 2022

Présents :	Laure Haldimann AD Gabriella Richoz Bürgi AD Jean-François Suys rempl. Valentin Charrière AD Maverik Frossard AD Roland Thürler AD	Tanja Buchs CD Carole Pythoud CD Benjamin Brülhart CD Jean-Bernard Fasel CD Eric Barras CD Nathalie Chollet, Secrétaire	Date :	31 mai 2023
Excusé :	Gonzague Charrière AD	Cédric Yerly CF	Horaire :	19h00-20h30

Selon les documents annexés à la convocation; PV budgets 23 ; comptes et investissements 22

Documents annexés au PV : Rapport d'activité ; Rapport CF ; Présentation GPC

1.	PV budgets 2023	Le PV est approuvé avec les remerciements du président	
2.	Comptes 2022	Selon la recommandation de la Commission financière du home (rapport en annexe): les comptes 2022 sont approuvés à l'unanimité avec les remerciements de l'assemblée. Les comptes 2022 dégagent un excédent de recettes de 137'857CHF après amortissements. Le total des amortissements se monte à 160'239CHF. Nous avons également, en lien avec l'obligation MCH2, libéré des réserves du compte « provisions du croire » de 80'075CHF ce qui porte le résultat à 217'932CHF (positif). Le budget de cette même période prévoyait une recette de 13'943CHF. En comparaison, 2021 a généré un bénéfice de 57'565CHF. L'écart entre 2021 et 2022 se justifie par des recettes plus importantes (+86'033CHF) dues principalement à la reprise de la voiture habituelle du Foyer de jour (après-covid). Les salaires ont suivi la tendance inverse (-70'464CHF) la diminution des charges est due au recours à une agence intérim en 2021 (période covid collaborateurs). Sans la dissolution d'une partie du compte « perte sur débiteurs », les charges sont plus importantes de 22'975CHF qu'en 2021, tendance qui va de pair avec l'augmentation des recettes. Au niveau du bilan, les immobilisations du patrimoine administratif ont été revues conformément aux principes d'évaluation des actifs patrimoniaux prévu par le plan comptable MCH2, conduisant à la constitution de réserves liées au retraitement pour un montant global de CHF 741'000.-. Les fonds propres se montent désormais à CHF 2'028'000.- contre CHF 921'000.- une année auparavant.	



PV décisionnel assemblée des délégués, comptes 2022

3.	Investissements 2022	Selon la recommandation de la Commission financière du home (rapport en annexe): les investissements 2022 sont approuvés à l'unanimité avec les remerciements de l'assemblée. En écho au décalage des travaux liés à la réfection des bâtiments, le principal poste du compte des investissements, à savoir « participation frais concours architecture », n'a été que partiellement utilisé à hauteur de CHF 56'150.- alors qu'un montant de CHF 340'000.- avait été prévu au budget.	
4.	Divers	Aucuns La séance se termine sur la présentation de la méthode « gestion des prestations collectives » dans leur 2 ^{ème} cycle au Home de la Joggne.	

Charmey le 16 novembre 2023

Pour le PV :


Nathalie Chollet
Secrétaire


Eric Barras
Vice-Président